

Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et développement durable des territoires et perspectives

Déclaration du groupe Agriculture

Cet avis sur les Parcs naturels régionaux est un coup de projecteur salutaire sur des projets importants pour nos territoires. Les Parcs sont des exemples d'une articulation réussie entre les exigences de préservation de la nature et les dynamiques économiques et sociales. Toutefois, cette conciliation peut se concrétiser en dehors des Parcs, sur l'ensemble du territoire national.

La réussite des Parcs est le résultat d'une démarche concertée entre l'ensemble des acteurs des territoires. L'implication de chacun est une des clés principales du succès des PNR. Pour la Profession agricole, les PNR représentent une chance pour le développement des activités agricoles et pour la valorisation des productions. Cela demande une collaboration entre les instances agricoles et la gouvernance du Parc. Cette collaboration peut prendre différentes formes selon les Parcs eux-mêmes et les spécificités agricoles locales.

L'enjeu principal des PNR c'est de démontrer qu'il est possible de maintenir et de développer une production agricole rentable tout en respectant les chartes des Parcs, en particulier dans leurs aspects environnementaux. Il est possible d'allier économie, agriculture et environnement sur un même territoire. On peut concilier productivité, préservation des sols et des paysages pour promouvoir une agriculture durable.

Très concrètement, d'un côté, le monde agricole apporte son dynamisme économique et social au Parc et de l'autre, les Parcs permettent aux agriculteurs de bien valoriser leurs productions, notamment par la marque « Valeur parc ».

Nous croyons aux PNR et pour que cela fonctionne encore mieux avec les agriculteurs nous pensons qu'il faut encore plus, et plus en amont, associer les agriculteurs à la rédaction des volets agricoles des chartes des PNR. Nous estimons également que le développement économique ne doit jamais être oublié dans la mise en place des politiques agricoles locales.

Comme le souligne l'avis, les Parcs sont aussi des territoires qui font preuve d'exemplarité en matière de gestion du foncier. Il faut toutefois préciser que les Parcs, dans leur majorité, ne couvrent pas des territoires en grande tension. Le foncier reste un aspect essentiel pour nous mais parfois, les dispositifs des Parcs se confondent et même se concurrencent avec ceux de la Région, du département ou de l'intercommunalité. Une simplification ou du moins une clarification des différentes règles applicables contribuerait à améliorer encore l'outil « PNR ».

D'une manière générale, le groupe a apprécié le travail mené mais, tout comme vous je crois, nous nous interrogeons encore sur les modalités de financement des Parcs.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.